



**M A I R I E**  
1 place de la Mairie  
86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE  
☎ 05.49.37.30.91

Courriel : [contact@champagne-saint-hilaire.fr](mailto:contact@champagne-saint-hilaire.fr)  
Site internet : [www.champagne-saint-hilaire.fr](http://www.champagne-saint-hilaire.fr)

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt et un, le 04 novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Champagne-Saint-Hilaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de M. Gilles BOSSEBOEUF.

**Date de convocation** : le 27 octobre 2021

*Présents* : M. BOSSEBOEUF Gilles, Maire, Mme FRANCOIS DIT SORTON Nathalie, M. PIN Olivier, Mme MEMIN-NICOULLAUD Nadine (arrivée au point 2.2.2), adjoints, MM. COISCAUD Vincent, ROUSSEL Hugo, Mmes FABA Sylvie, BAZILLE Sylvie, M. BERGES Ludovic, Mmes ALEXIS Marie, SIRE Gladys, MM. LHOMMEAU Thomas, BONNIN Vincent.

*Absents excusés* : M. DIDIER Jacky, M. INGWILLER Éric

*Absents non excusés* :

*Pouvoirs* : M. DIDIER Jacky donne pouvoir à Monsieur Gilles BOSSEBOEUF

*Secrétaire de séance* : M. PIN Olivier

# COMPTE RENDU

## Séance du 04 novembre 2021

### I. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 12 OCTOBRE 2021

Le compte-rendu est lu et approuvé à l'unanimité par les membres présents du conseil municipal.

### II. PROJETS ET TRAVAUX

#### 2.1 **Ecole**

##### 2.1.1 Travaux phase 1 côté maternelle

Il reste quelques petits détails à terminer notamment au niveau des liaisons du système d'alarme incendie et aussi des prises qui ne fonctionnent pas.

Les demandes de règlement de subventions à l'Etat et à la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou sont effectuées.

##### 2.1.2 Travaux phase 2 côté élémentaire

Une réunion pour l'examen du cahier des charges aura lieu avec le cabinet d'architecte Moreau et PB Fluides mardi 9 novembre à 15h30 à la mairie.

##### 2.1.3 Rythme scolaire

Nous sommes actuellement à 4,5 jours par semaine. La majorité des communes autour de nous est repassée aux 4 jours. L'examen des bilans financiers fait apparaître un équilibre à plus ou moins 2000€ pour la commune. Si nous intégrions les coûts de transports du mercredi, le bilan financier serait en faveur des 4 jours. Les 4 jours offrent des avantages moins chiffrables, comme l'accès aux bâtiments pour la maintenance, les coûts d'électricité mais aussi les coûts de gestion du personnel par exemple. L'investissement temps des élus et du secrétariat est plus important sur les 4.5 jours par semaine.

Si nous optons pour les 4 jours, il faut en faire la demande en janvier 2022 dernier délai.

Il y a une réunion du conseil d'école le 9 novembre 2021 où ce point est l'ordre du jour.

Il n'y a que Sommières du Clain et Champagné-Saint-Hilaire qui sont restés à 4,5 jours sur notre territoire.

Si nous passons aux 4 jours, l'association Milles Bulles pourrait nous proposer 1h d'aide aux devoirs par semaine gratuite dans une salle périscolaire en partenariat avec les enseignants (l'association Milles Bulles est subventionnée pour cette action). Mary Fraudeau se propose de venir nous présenter cette action.

Après discussion, les membres du conseil municipal décident par 3 voix contre, 5 voix pour et 5 abstentions de passer le rythme scolaire de Champagné-Saint-Hilaire à 4 jours hebdomadaire à compter de la rentrée scolaire 2022/2023.

## **2.2 Extension et Aménagement de la bibliothèque municipale**

### 2.2.1 Extension de la bibliothèque

La toiture serait installée à partir du 15 novembre 2021.

### 2.2.2 Aménagement de la bibliothèque (*Arrivée de Madame Nadine Mémin Nicoullaud*)

Vendredi 22 octobre 2021, Monsieur le Maire Gilles Bosseboeuf et Monsieur Jacky Didier, 1<sup>er</sup> adjoint, ont reçu, dans les locaux de la mairie, Monsieur Vincent Calvet, conseiller pour le livre et la lecture de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), Monsieur François Rosfelter, directeur de la Bibliothèque Départementale de la Vienne (BDV), accompagné de Monsieur François Ranck, service culture numérique de la BDV ainsi que Messieurs Roy et Desserre de l'Agence des Territoires de la Vienne (AT86) et Céline Toussaint Delaveau afin d'échanger autour des choix du matériel informatique d'une part et du matériel d'aménagement d'autre part.

L'AT86 nous a envoyé une proposition n°2021-4896 d'un montant de 7597 € HT en date du 27 octobre 2021 ci-joint.

Les principaux matériels sont :

- 3 tablettes tactiles Samsung avec ses accessoires,
- 1 tablette tactile Apple avec ses accessoires,
- 1 station pour l'accueil (remplacement de la station actuelle) avec une douchette pour la lecture des codes-barres,
- 2 ordinateurs portables,

Ce devis comprend la sécurisation wifi et l'installation du matériel.

**Proposition** 2021-4896

Date 27/10/2021

**Adresse de Facturation**

Commune de Champagné-Saint-Hilaire  
1 Place de la mairie  
86160 CHAMPAGNE-SAINT-HILAIRE  
218 600 526 00014

**Adresse de Livraison**

Bibliothèque de Champagné-Saint-Hilaire  
1 Place de la Mairie  
86160 CHAMPAGNE-SAINT-HILAIRE

**Equipement informatique bibliothèque**

<b>Flotte de tablettes Android</b>				
N°	Qté.	Désignation	Prix unitaire HT	Prix total HT
1	3	Tablette tactile SAMSUNG Galaxy Tab A7 - Processeur QUALCOMM Snapdragon 662 Octo-Core cadencé à 1.8 GHz - Ecran 10,4", résolution Full HD 2000x1200 - 3 Go de ram, Stockage 32 GO - Wifi 802.11b/g/n/ac - 1 Logement micro SD - 1 Prise casque (Jack 3,5 mm femelle) - 1 USB-C - Hauts-parleurs, microphone, webcam, appareil photo intégrés - Android 10.0 - Garantie 2 ans (batterie garantie 1 an)	213.00 €	639.00 €
2	3	Cover Tablette tactile pour SAMSUNG Galaxy Tab A7 10,4" - Protection de la tablette	20.00 €	60.00 €
3	3	Casque audio SENNHEISER SEN508319 ( Un Jack) - Garantie 1 an	34.00 €	102.00 €
4	1	Tablette tactile APPLE iPad 10,2 - Processeur A12 Bionic 64 bits - Ecran 10,2", résolution 2160 x 1620 - 3 Go de ram, Stockage 32 GO - Wifi 802.11b/g/n/ac, Bluetooth 4.2 - 1 Prise casque (Jack 3,5 mm femelle) - Hauts-parleurs, microphone, webcam, appareil photo intégrés - Système iPadOS 14 - Garantie 1 an	315.00 €	315.00 €
5	1	ADAPTATEUR USB 3.1 TYPE C VERS HDMI -ADAPTATEUR USB 3.1 TYPE C VERS HDMI 4K 60HZ POUR SAMSUNG	35.00 €	35.00 €
6	1	APPLE LIGHTNING DIGITAL AV ADAPTER - APPLE LIGHTNING DIGITAL AV ADAPTER REF : MD826DK/A	70.00 €	70.00 €
			Total brut HT:	<b>1221.00 €</b>
			TVA 20% (20%):	<b>244.20 €</b>
			Total:	<b>1465.20 €</b>

<b>Ordinateur de bureau</b>				
N°	Qté.	Désignation	Prix unitaire HT	Prix total HT
1	1	Station FSB ASUS PRIME H510M-A i5-10400 N200 - M2 NVMe 500 - HDD 1 To 8 Go - Micro-processeur INTEL i5-10400 2,9 Ghz 12Mo - Carte mère ASUS PRIME H510M-A, Socket 1200 - Boitier mini tour COOLER MASTER N200 - Mémoire 8 Go DDRAM 4 (2666) - 2 slots - Disque dur M.2 NVMe 500 Go SATA + disque dur HDD 1 To SATA - Clavier filaire et Souris filaire Optique USB - Interfaces Usb 3.1 (2 à l'arrière), Usb 3.0 (1 en façade), Usb 2.0 (3 en façade, 2 à l'arrière) - Gestion vidéo intégrée (1 VGA, 1 DP, 1 HDMI) - Graveur DVD +/-RW double couches - Lecteur multcartes avec prise usb en façade	605.00 €	605.00 €

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Carte son intégrée</li> <li>- Réseau 10/100/1000 Intégré</li> <li>- Système d'Exploitation WINDOWS 10 Pro OEM 64 bits</li> <li>- Extension garantie atelier 5 ans</li> </ul>		
2	1	Ecran 24" IYYAMA Prolite XUB2493HSU-B1 <ul style="list-style-type: none"> <li>- 24" Résolution Full HD 1920*1080</li> <li>- 250 cd/m2 - 1000:1 - 4 ms</li> <li>- Ports : VGA - HDMI - DisplayPort</li> <li>- Pied réglable en hauteur, rotation et inclinaison de la dalle</li> <li>- Fourni avec câble HDMI</li> <li>- Garantie 3 ans</li> </ul>	150.00 €	150.00 €
3	1	Logiciel MICROSOFT Pack Office Standard 2019 Open Edu <ul style="list-style-type: none"> <li>- Word 2019, Excel 2019, Outlook 2019, PowerPoint 2019, Publisher 2019 - Licence permanente</li> </ul>	75.00 €	75.00 €
4	1	Douchette OPTICON OPL-6845S USB avec support <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lecteur codes Barres</li> </ul>	110.00 €	110.00 €
			Total brut HT:	<b>940.00 €</b>
			TVA 20% (20%):	<b>188.00 €</b>
			Total:	<b>1128.00 €</b>

Ordinateur portable				
N°	Qté.	Désignation	Prix unitaire HT	Prix total HT
1	2	Portable HP Probook 450 G8 i5-1135G7 <ul style="list-style-type: none"> <li>- Processeur Intel Core i5-1135G7 (2,40 GHz)</li> <li>- Ram 8 Go DDR4 3200 MHz (1x 8 Go - 2 slots)</li> <li>- Disque dur 512 Go SSD M.2 2280 NVMe PCIe</li> <li>- Ecran 15,6" Full HD 1920 x 1080</li> <li>- Carte graphique Intel Iris Xe Graphics</li> <li>- Ports HDMI, USB-C 3.1, 3 USB 3.1</li> <li>- Lecteur carte mémoire</li> <li>- Wifi (802.11 n/ac/ax) Bluetooth 5.1</li> <li>- Ethernet 10/100/1000</li> <li>- Windows 10 Pro - 64 bits</li> <li>- Garantie 1 an</li> </ul> - ATTENTION matériel livré sans lecteur DVD et sans connecteur VGA	680.00 €	1360.00 €
2	2	Extension de garantie à 3 ans portable HP 15,6" <ul style="list-style-type: none"> <li>- Extension de garantie à 3 ans sur site J+1</li> </ul>	73.00 €	146.00 €
3	2	Souris KENSINGTON Pro Fit Mobile laser sans fil - USB <ul style="list-style-type: none"> <li>- Garantie 1 an</li> </ul>	18.00 €	36.00 €
4	2	Sacoche HP SMB Top Load 15,6" <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sacoche renforcée en toile 15,6"</li> </ul>	26.00 €	52.00 €
5	2	Logiciel MICROSOFT Pack Office Standard 2019 Open Edu <ul style="list-style-type: none"> <li>- Word 2019, Excel 2019, Outlook 2019, PowerPoint 2019, Publisher 2019 - Licence permanente</li> </ul>	75.00 €	150.00 €
			Total brut HT:	<b>1744.00 €</b>
			TVA 20% (20%):	<b>348.80 €</b>
			Total:	<b>2092.80 €</b>

Réseau				
N°	Qté.	Désignation	Prix unitaire HT	Prix total HT
1	1	Solution de sécurité réseau STORMSHIELD Appliance SN 210 <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sécurisation des accès réseau</li> <li>- Garantie du matériel et des mises à jour pendant 5 ans</li> </ul> - Afin de garantir son efficacité, cet outil nécessite une surveillance régulière du trafic sur le réseau. Elle est assurée par l'Agence des Territoires de la Vienne au travers d'outils de supervision et entraîne une plus value sur le contrat de maintenance du parc informatique (coût d'un poste de travail soit environ 216,00 € net).	1150.00 €	1150.00 €
2	1	Onduleur EATON 3S 550F	62.00 €	62.00 €

		- Garantie 2 ans par Eaton		
3	3	Point Accès Wifi D-LINK DAP-3666 - Garantie 5 ans retour atelier - Injecteur POE	240.00 €	720.00 €
			Total brut HT:	1932.00 €
			TVA 20% (20%):	386.40 €
			Total:	2318.40 €

Installation				
N°	Qté.	Désignation	Prix unitaire HT	Prix total HT
1	4	Installation d'une flotte de tablettes - Installation de base d'une flotte de tablettes comprenant : - Paramétrage du système d'exploitation - Paramétrage de la configuration réseau - Information sur le fonctionnement technique (Tarification basée sur l'Unité d'Intervention)	80.00 €	320.00 €
2	3	Installation d'un poste de travail collectivité (client réseau poste à poste ou client domaine) - Installation d'une configuration (Poste Client dans le Réseau).  - Transfert des données d'un poste vers l'autre si nécessaire (Ne sont prises en compte que les applications et données fournies à l'origine par l'Agence des Territoires de la Vienne) (Tarification basée sur l'Unité d'Intervention)  - ATTENTION : La connexion des photocopieurs n'est pas assurée par l'AT86. Informer votre prestataire qu'une intervention aura lieu sur vos matériels informatiques et voir avec lui ses modalités d'interventions.	240.00 €	720.00 €
3	3	Installation de périphérique - Installation du boîtier de sécurité réseau - Déplacement + intervention - Tarif horaire (Tarification basée sur l'Unité d'Intervention)	80.00 €	240.00 €
4	6	Installation de périphérique - Installation et paramétrage des antennes WIFI - Déplacement + intervention / ou télé-maintenance - Tarif horaire (Tarification basée sur l'Unité d'Intervention)	80.00 €	480.00 €
			Total brut HT:	1760.00 €
			Total:	1760.00 €

**Total général**

Devise:	<b>Euro</b>
Total brut HT:	<b>7597.00 €</b>
TVA:	<b>1167.40 €</b>
Total:	<b>8764.40 €</b>

**Bon pour accord**

Numéro de proposition 2021-4896

Votre nom \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

Signature et cachet

Après discussion et délibération, les membres du conseil municipal acceptent, par 12 voix pour et 2 abstentions, la proposition n°2021-4896 de l'Agence des Territoires pour le matériel informatique de la bibliothèque municipale de Champagné-Saint-Hilaire pour un montant de 7597 € HT et autorisent Monsieur le Maire à signer cette proposition et tous les documents y afférant.

Nous attendons des détails concernant le mobilier pour l'aménagement de la bibliothèque municipale.

## **2.3 Projets de Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)**

Monsieur le Maire informe les conseillers du mail reçu le 21 octobre 2021 de la part de Madame Valérie Jammot, responsable pôle habitat DHANT (Direction de l'Habitat, de l'Aménagement du Numérique et des Technopôles).

*« Monsieur le maire,*

*Conformément à votre demande, suite à la réunion et visite sur le terrain des projets concernés en date du 30 septembre 2021, je vous informe que les 3 projets évoqués (projet 3,4 et 9) ont été présentés et validés par le jury de la commission de l'appel à projet "restructuration des centres-bourgs et centres anciens" le 15 octobre dernier pour les montants de subventions suivants :*

*Projet 3 : réhabilitation logement vacant rue Etienne Saby montant subvention 7 540 €*

*Projet 4 : réhabilitation logement vacant route de Sommières montant subvention 10 110 €*

*Projet 9 : Aménagement terrain, viabilisation terrain destiné à accueillir des logements senior d'Habitat de la Vienne et de la structure "Ages et vie" 55 084 €.*

*Ce montant de subvention sera proposé pour individualisation par la Commission Permanente début 2022 pour une subvention globale de 72 734 €.*

*Vous en souhaitant bonne réception. »*

### **2.3.1 Création de deux logements dans la maison vacante située au 1 rue Etienne Saby**

Lors d'une précédente réunion, nous vous avons présenté la fiche projet n°003 : Phase 2 de réhabilitation du centre bourg de Champagné-Saint-Hilaire : Création de deux logements dans la maison vacante située au 1 rue Etienne Saby (dynamisation du centre bourg, transition énergétique, occupation des maisons vacantes).

vendredi 4 juin 2021



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Contact : Francis SOUCHAUD, « Pôle Attractivité »**

*Communauté de Communes du Civraisien en Poitou  
10 avenue de la Gare  
86400 CIVRAY*

*Tél : 05.49.87.89.66. / 06.83.76.69.39  
[attractivite@civraisienpoitou.fr](mailto:attractivite@civraisienpoitou.fr)*

**FICHE / ACTION PROJET DES COMMUNES**  
**(Contrat de Relance et de Transition Ecologique - CRTE 2021-2026 de l'Etat)**

CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE

**PROJET N°003 :**

**Phase 2 de réhabilitation du centre bourg de Champagné-Saint-Hilaire :  
Création de deux logements dans la maison vacante située au 1 rue  
Etienne Saby (dynamisation du centre bourg, transition énergétique,  
occupation des maisons vacantes)**

**2 - Maître d'ouvrage :**

Commune de CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE représentée par son Maire, Gilles Bosseboeuf

**3 - Maître d'œuvre :**

Cabinet d'architecte MOREAU

**4 - Localisation du projet dans la commune :**

1 rue Etienne Saby qui deviendra 1 bis et 1 ter rue Etienne Saby

**5 - Descriptif du projet :**

La maison est inhabitée depuis de nombreuses années, laisser en déshérence au centre bourg. La commune en est propriétaire depuis 2021 et désire transformer cette habitation de 130 m<sup>2</sup> habitable en deux logements locatifs d'environ 65m<sup>2</sup> chacun composé de deux chambres.

**Les objectifs attendus :**

- Continuer à réhabiliter notre centre bourg pour le rendre attractif
- Faire que les logements vacants soient habitables et répondre aux objectifs définis par l'Etat dans le cadre du SCOT et du PLUi, c'est-à-dire répondre à l'objectif sur l'artificialisation des sols.
- Dans le cadre de la transition énergétique, répondre aux exigences d'isolation thermique.
- Proposer des logements en location pour que chacun ait un toit, (tous les logements en location dans notre commune trouvent preneur très rapidement)
- Continuer à augmenter la population pour qu'il y ait une vraie vie économique, que nos commerçants, artisans puissent prospérer sur notre commune, et que notre école continue à exister.

**6 - Partenaires associés au projet et rôle :**

- Cabinet d'architecte Moreau, étude et suivi des travaux

- Communauté de Communes du Civraisien en Poitou (CCCP), obtention de la subvention
- Etat, obtention de la subvention DSIL

**7 - Impacts attendus par le maître d'ouvrage :**

Le but est de rénover énergétiquement un bâtiment ancien et de proposer 2 logements à la location en centre bourg et proche de l'école.

Il s'agit également de revitaliser le centre bourg avec des façades de maisons rénovées aux volets ouverts et de continuer à réhabiliter le cœur de notre commune pour le rendre attractif tout en répondant à l'objectif sur l'artificialisation des sols. Les élus souhaitent continuer à augmenter la population afin que la vie économique se poursuive.

**8 - Indicateurs de suivi et de réalisation :**

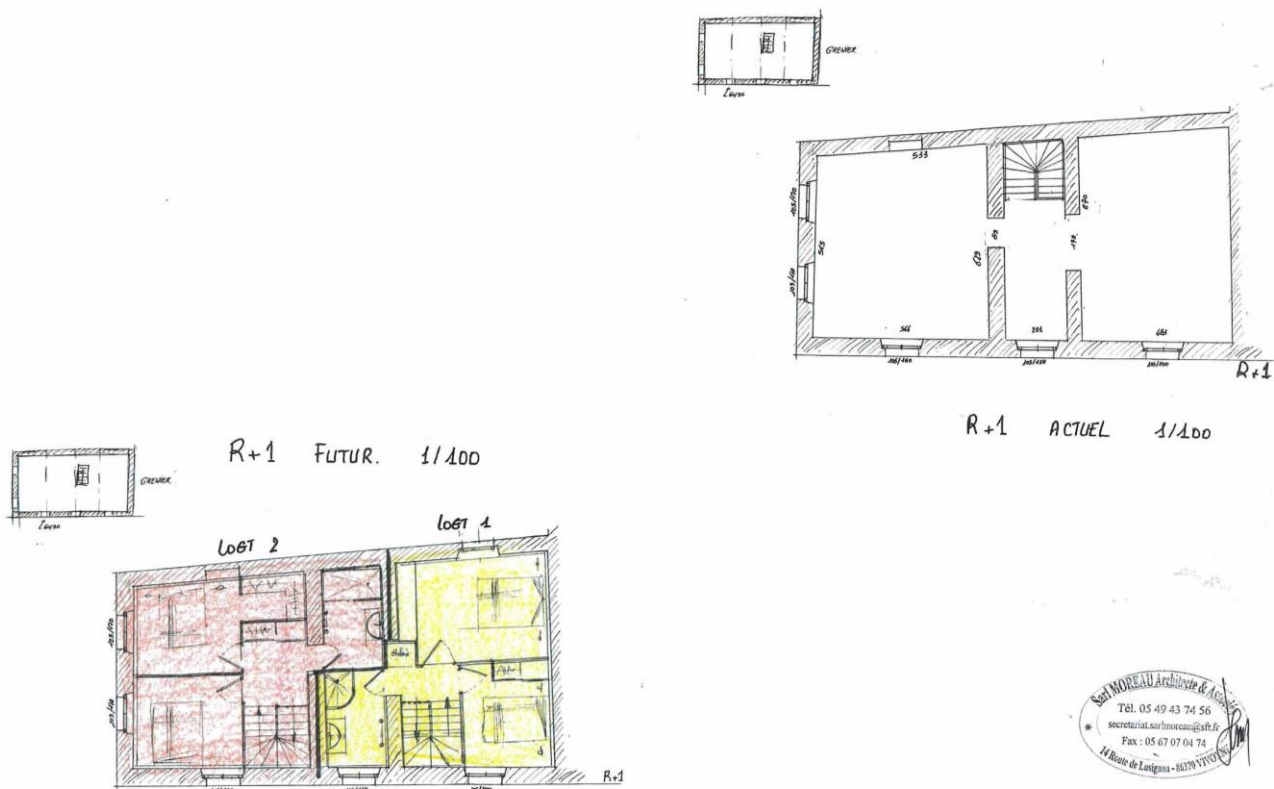
La capacité d'accueil pour ces deux logements est de deux familles.  
Suivi du nombre de logements vacants par la commune et par la CCCP dans le cadre du PLUi.

**9 - Etapes du calendrier de réalisation du projet :**

- Avril 2021 : Acte notarié, la commune devient propriétaire
- Dossier à déposer pour l'obtention du DSIL et de la subvention CCCP : en 2022
- Appel d'offres : septembre 2022
- Démarrage de l'opération : novembre 2022
- Date prévisionnelle d'achèvement d'opération : octobre 2023

**10 - Coût de l'opération :**

157 700 € HT soit 189 240 € TTC



Il faut que nous fassions les demandes de subventions de l'État (DETR et DSIL) avant le 30 janvier 2022.

Suite au mail du Département, il nous faut modifier le plan de financement. Nous proposons le plan de financement suivant :



Budget et plan de financement prévisionnel (les coûts doivent être en hors taxe) :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
<b>I - Dépenses honoraires maîtrise d'œuvre et études :</b>			
▪ Diagnostic amiante	450 €	▪ Autofinancement maître d'ouvrage (commune) :	66 579 €
▪ Maîtrise d'œuvre, architecte, mission complète M1	13 800 €	▪ Conseil Départemental : <i>Activ'4</i> (20%)	7 540 €
▪ Coordinateur SPS + Contrôle	5 000 €	▪ Conseil Régional ( <i>précisez</i> ) :	
<b>II - Dépenses d'investissement :</b> ( <i>Détaillez les postes de dépenses</i> )		▪ Etat :	
▪ Travaux logement 1	51 000 €	- <i>DETR</i> (30%)	47 310 €
▪ Travaux logement 2	51 000 €	- <i>DSIL</i> (23%)	36 271 €
▪ Travaux sur les communs	7 200 €	▪ Europe ( <i>Précisez</i> ) :	
▪ VRD, parking, circulation	10 000 €	▪ Autres fonds publics ( <i>précisez</i> ) :	
▪ Enduits extérieurs	12 500 €	▪ Partenariats privés ( <i>précisez</i> ) :	
▪ Couverture	6 750 €		
<b>III - Dépenses de fonctionnement le cas échéant :</b>			
<b>TOTAL HT :</b>	<b>157 700 €</b>	<b>TOTAL HT :</b>	<b>157 700 €</b>
		<b>Soit un coût total TTC</b>	<b>189 240 €</b>

A noter que le reste à financer par la commune est en réalité de 98 119 € puisque nous ne récupérons pas le FCTVA sur les logements, le retour sur investissement sera d'environ 10 ans.

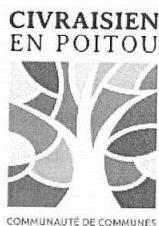
Le budget sera modifié avec ces données (voir le point 3.).

Après discussion et délibération, les membres du conseil municipal, autorisent par 13 voix pour et 1 voix contre, Monsieur le Maire à faire les demandes de subventions et signer tous les documents concernant ce projet.

### 2.3.2 Création d'un logement dans la maison vacante située au 1ter route de Sommières

Lors d'une précédente réunion, nous vous avons présenté la fiche projet n°004 : Phase 2 de réhabilitation du centre bourg de Champagné-Saint-Hilaire : Création d'un logement dans la maison vacante située au 1ter route de Sommières (dynamisation du centre bourg, transition énergétique, occupation des maisons vacantes).

vendredi 4 juin 2021



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Contact : Francis SOUCHAUD, « Pôle Attractivité »**

*Communauté de Communes du Civraisien en Poitou  
10 avenue de la Gare  
86400 CIVRAY*

*Tél : 05.49.87.89.66. / 06.83.76.69.39  
[attractivite@civraisienpoitou.fr](mailto:attractivite@civraisienpoitou.fr)*

**FICHE / ACTION PROJET DES COMMUNES**  
**(Contrat de Relance et de Transition Ecologique - CRTE 2021-2026 de l'Etat)**

CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE

**PROJET N°004 :**

**Phase 2 de réhabilitation du centre bourg de Champagné-Saint-Hilaire :  
Création d'un logement dans la maison vacante située au 1er route de  
Sommières (dynamisation du centre bourg, transition énergétique,  
occupation des maisons vacantes)**

**2 - Maître d'ouvrage :**

Commune de CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE représentée par son Maire, Gilles BOSSEBOEUF

**3 - Maître d'œuvre :**

Cabinet d'architecte MOREAU

**4 - Localisation du projet dans la commune :**

1er route de Sommières 86160 Champagné-Saint-Hilaire

**5 - Descriptif du projet :**

La maison est inhabitée depuis de nombreuses années, laisser en déshérence au centre bourg. La commune en est propriétaire depuis 2021 et désire transformer cette habitation en un logement locatif d'environ 90m<sup>2</sup> composée d'une cuisine, un salon et de 3 chambres ainsi qu'une courette de 25m<sup>2</sup> donnant sur la rue de l'église.

**Les objectifs attendus :**

- Continuer à réhabiliter notre centre bourg pour le rendre attractif
- Faire que les logements vacants soient habitables et répondre aux objectifs définis par l'Etat dans le cadre du SCOT et du PLUi, c'est-à-dire répondre à l'objectif sur l'artificialisation des sols.
- Dans le cadre de la transition énergétique, répondre aux exigences d'isolation thermique.
- Proposer des logements en location pour que chacun ait un toit, (tous les logements en location dans notre commune trouvent preneur très rapidement)
- Continuer à augmenter la population pour qu'il y ait une vraie vie économique, que nos commerçants, artisans puissent prospérer sur notre commune, et que notre école continue à exister.

**6 - Partenaires associés au projet et rôle :**

- Cabinet d'architecte Moreau, étude et suivi des travaux
- Communauté de Communes du Civraisien en Poitou (CCCP), obtention de la subvention
- Etat, obtention de la subvention DSIL

**7 - Impacts attendus par le maître d'ouvrage :**

Le but est de rénover énergétiquement un bâtiment ancien et de proposer un logement à la location en centre bourg et proche de l'école.

Il s'agit également de revitaliser le centre bourg avec des façades de maisons rénovées aux volets ouverts et de continuer à réhabiliter le cœur de notre commune pour le rendre attractif tout en répondant à l'objectif sur l'artificialisation des sols. Les élus souhaitent continuer à augmenter la population afin que la vie économique se poursuive.

**8 - Indicateurs de suivi et de réalisation :**

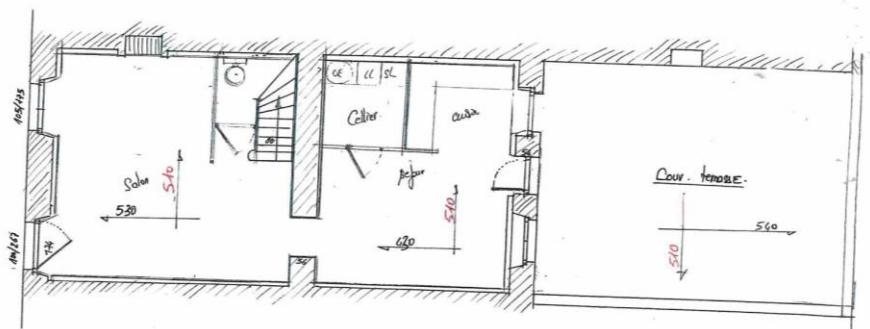
La capacité d'accueil pour ce logement est d'une famille avec des enfants.  
Suivi du nombre de logements vacants par la commune et par la CCCP dans le cadre du PLUi.

**9 - Etapes du calendrier de réalisation du projet :**

- Avril 2021 : Acte notarié, la commune devient propriétaire
- Dossier à déposer pour l'obtention des subventions : en 2022
- Appel d'offres : septembre 2022
- Démarrage de l'opération : novembre 2022
- Date prévisionnelle d'achèvement d'opération : octobre 2023

**10 - Coût de l'opération :**

110 550 € HT soit 132 660 € TTC



RCH. FUTUR

Surface habitable 90m<sup>2</sup>



R+1. FUTUR



Il faut que nous fassions les demandes de subventions de l'État (DETR et DSIL) avant le 30 janvier 2022.

Suite au mail du Département, il nous faut modifier le plan de financement. Nous proposons le plan de financement suivant :

Budget et plan de financement prévisionnel (les coûts doivent être en hors taxe) :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
<b>I - Dépenses honoraires maîtrise d'œuvre et études :</b>			
▪ Diagnostic amiante plomb	450 €	▪ Autofinancement maître d'ouvrage (commune) :	24 110 €
▪ Maîtrise d'œuvre, architecte, mission complète M1	9 500 €	▪ Conseil Départemental : Activ'4 (20 %)	10 110 €
▪ Coordonnateur SPS + mission de contrôle	5 000 €	▪ Etat :	
		- DETR (30%)	33 165 €
		- DSIL (30%)	33 165 €
<b>II - Dépenses d'investissement :</b> (Détaillez les postes de dépenses)		▪ Communauté de Communes du Civraisien en Poitou :	10 000 €
▪ Logement	76 500 €	▪ Europe (Précisez) :	
▪ Démolition	3 500 €	▪ Autres fonds publics (précisez) :	
▪ Courette	2 000 €	▪ Partenariats privés (précisez) :	
▪ Enduits extérieurs	5 600 €		
▪ Couverture	8 000 €		
<b>III - Dépenses de fonctionnement le cas échéant :</b>			
<b>TOTAL HT :</b>	<b>110 550 €</b>	<b>TOTAL HT :</b>	<b>110 550 €</b>
		<b>Soit un coût total TTC</b>	<b>132 660 €</b>

A noter que le reste à financer par la commune est en réalité de 46 220 € puisque nous ne récupérons pas le FCTVA sur les logements, le retour sur investissement sera d'environ 10 ans.

Le budget sera modifié avec ces données (voir le point 3.).

Après discussion et délibération, les membres du conseil municipal, autorisent par 13 voix pour et 1 voix contre, Monsieur le Maire à faire les demandes de subventions et signer tous les documents concernant ce projet.

### 2.3.3 Création des réseaux et de la voirie pour le développement d'une zone d'habitat : Projet Âges & Vie

Lors d'une précédente réunion, nous vous avons présenté la fiche projet n°009 - version 2 : Création des réseaux et de la voirie pour le développement d'une zone d'habitat : Projet Âges & Vie.

jeudi 10 juin 2021



**Contact : Francis SOUCHAUD, « Pôle Attractivité »**

*Communauté de Communes du Civraisien en Poitou  
10 avenue de la Gare  
86400 CIVRAY*

**Tél : 05.49.87.89.66. / 06.83.76.69.39  
[attractivite@civraisienpoitou.fr](mailto:attractivite@civraisienpoitou.fr)**

**FICHE / ACTION PROJET DES COMMUNES**

**(Contrat de Relance et de Transition Ecologique - CRTE 2021-2026 de l'Etat)**

CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE

**PROJET N°009 : Version 2**

**Création des réseaux et de la voirie pour le développement d'une zone d'habitat : Projet âges et vie**

**2 - Maître d'ouvrage :**

Commune de CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE représentée par son Maire, Gilles Bosseboeuf

**3 - Maître d'œuvre :**

Agence des Territoires de la Vienne AT86

**4 - Localisation du projet dans la commune :**

Partie de l'OAP de la zone des tilleuls dans le centre bourg.

**5 - Descriptif du projet :**

Nous avons déposé un dossier pour qu'Ages & Vie s'implante sur notre territoire. Ages & Vie est une structure qui développe des domiciles partagés pour les personnes âgées dépendantes (GIR 2-3-4). C'est une réponse originale aux besoins des personnes âgées en perte d'autonomie. Le principe fondamental du dispositif Ages & Vie est l'ouverture sur l'extérieur et le maintien d'un cadre de vie le plus normal possible.

Ce dossier a été accepté et Ages & Vie propose de construire deux maisons d'accueil avec huit chambres chacune pour l'accueil des résidents (16 à 20 personnes peuvent être accueillies) et des logements pour les employés (création de six emplois).

Nous devons donc réaliser la voirie et les réseaux pour la viabilisation de ce lieu qui représentera environ 2 900m<sup>2</sup>.

Ce lieu se trouve dans la zone des Tilleuls à Champagné-Saint-Hilaire. Nous sommes aidés actuellement par l'AT86 et nous ferons appel à un bureau d'études pour étudier la création des réseaux pour le projet Ages & Vie. Les réseaux eau, électricité, téléphone, assainissement et voirie sont à implanter : environ 150 ml de voirie avec les réseaux sont à créer pour la viabilisation d'Ages & Vie pour un coût de 239 166 € HT.

Les projets Ages & Vie sont pilotés par une foncière d'investissement qui appartient à trois structures :

- Korian Ages & Vie 33 %
- Caisses des dépôts 33%
- Crédit agricole 33 %

La société Ages & Vie nous achète le terrain 35 000 €, nous avons donc déduit ce produit dans cette fiche du coût de viabilisation. Le coût à supporter par les autres financeurs est donc de 204 166 € HT que nous avons inscrits sur cette fiche.

La société Ages & Vie investit 2 millions d'euros pour ce projet.

**6 - Partenaires associés au projet et rôle :**

- La Société Ages & Vie
- Etat
- Région
- Communauté de Communes du Civraisien en Poitou
- AT86

**7 - Impacts attendus par le maître d'ouvrage :**

Investissement de 2 millions d'euros à Champagné-Saint-Hilaire dans les trente mois donc impact fort sur le travail pour nos entreprises et pour l'emploi

Accueil de personnes âgées GIR 2-3-4 sur notre commune  
Création de six emplois plus des emplois induits  
Augmentation de la population  
Vie de nos commerçants  
Redynamisation du centre bourg

Ces objectifs s'inscrivent aussi dans notre volonté de :

- Continuer à réhabiliter notre centre bourg pour le rendre attractif
- Faire que les espaces inscrits au PLUi soient utilisés et répondent aux objectifs définis par l'Etat dans le cadre du SCOT et du PLUi, c'est-à-dire répondre à l'objectif sur l'artificialisation des sols.

C'est un service de proximité pour les anciens de la commune qui désirent rester sur leur territoire d'origine. Les habitants de ces maisons pourront rester autonomes et auront accès aux services de la Mairie et des associations, telle que la bibliothèque et rester indépendants en effectuant leurs achats dans le bourg. Des impacts non négligeables sont attendus ; économiquement lors des travaux et lors de l'installation des résidents, puis lors de la vie de ce lieu. La commune offre des capacités d'accueil (gîtes) pour les familles des résidents des maisons Ages & Vie ainsi que des commerces (épicerie, boulangerie-pâtisserie, restaurant, coiffure, espace de soins et de santé, infirmières ...).

**8 - Indicateurs de suivi et de réalisation :**

Date de réalisation  
Nombre de résidents  
Nombre d'emplois créés

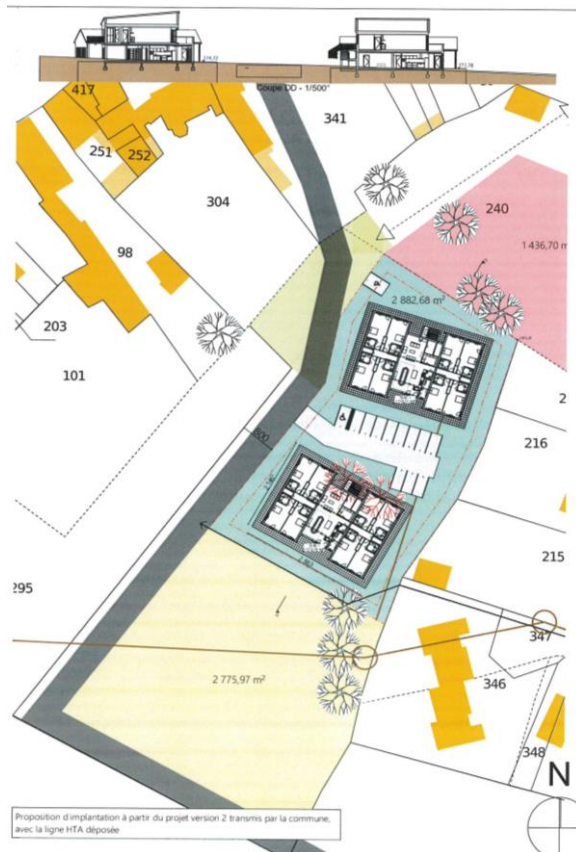
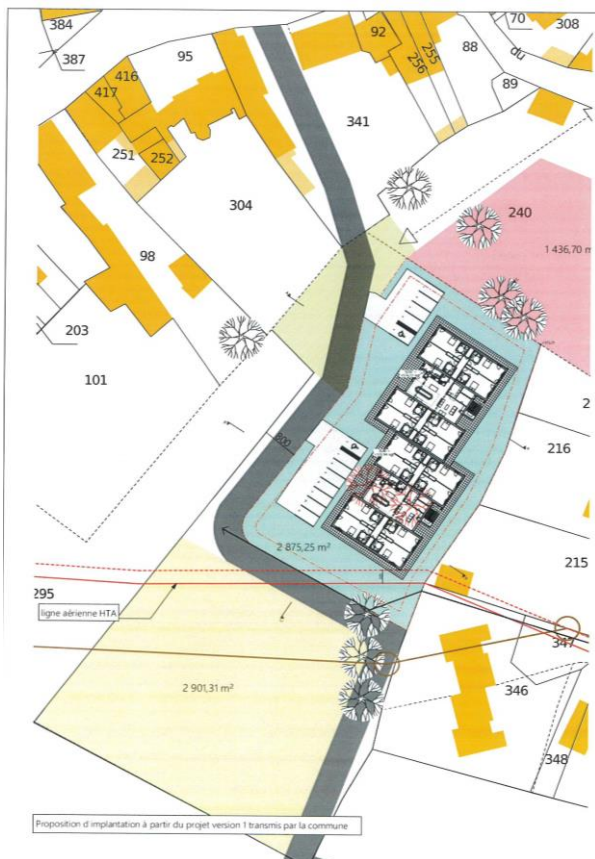
**9 - Etapas du calendrier de réalisation du projet :**

Etude de la voirie et des réseaux : 2021-2022  
Dossier à déposer pour l'obtention des subventions : 2022  
Viabilisation de la zone Ages & Vie : 2022  
Nota Bene : l'installation d'Ages & Vie se fera en 2023-2024

**10 - Coût de l'opération HT :**

Coût de l'opération supporté par les différents financeurs : 204 166 € HT soit 245 000 € TTC.

Proposition d’implantation de la société Âges & Vie :



Il faut que nous fassions les demandes de subventions de l’État (DETR et DSIL) avant le 30 janvier 2022.

Suite au mail du Département, il nous faut modifier le plan de financement. Nous proposons le plan de financement suivant :

Budget et plan de financement prévisionnel (les coûts doivent être en hors taxe) :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
<p><b>I - Dépenses honoraires maîtrise d’œuvre et études :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Urbaniste</li> <li>▪ Architecte</li> <li>▪ Géomètre</li> </ul>	30 000 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Autofinancement maître d’ouvrage (commune) :</li> </ul>	46 999 €
<p><b>II - Dépenses d’investissement :</b> (Détaillez les postes de dépenses)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Voirie</li> <li>▪ Assainissement</li> <li>▪ Téléphone</li> <li>▪ Electricité</li> <li>▪ Eau potable</li> </ul>	174 166 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Conseil Départemental : ACTIV’4 (30%)</li> <li>▪ Etat DETR (30%) DSIL (20%)</li> <li>▪ Europe (Précisez) :</li> <li>▪ Autres fonds publics (précisez) :</li> <li>▪ Partenariats privés (précisez) :</li> </ul>	55 084 €  61 250 € 40 833 €
<p><b>III - Dépenses de fonctionnement le cas échéant :</b></p>			
<b>TOTAL HT :</b>	<b>204 166 €</b>	<b>TOTAL HT :</b>	<b>204 166 €</b>
		<b>Soit un coût total TTC</b>	<b>245 000 €</b>

La commune récupérera, l'année suivant les travaux, le FCTVA qui est de 39 298 € et la participation totale finale de la commune sera de 42 369 €.

Le budget sera modifié avec ces données (voir le point 3.).

Après discussion et délibération, les membres du conseil municipal, autorisent par 13 voix pour et 1 voix contre, Monsieur le Maire à faire les demandes de subventions et signer tous les documents concernant ce projet.

#### 2.3.4 Création d'un pôle de télémédecine

Lors du dernier conseil municipal du 12 octobre 2021, nous avons évoqué une prochaine réunion concernant le projet de télémédecine. Elle aura lieu en présentiel et à distance le jeudi 25 novembre à 16h à la mairie. Le Docteur Yann Leclaire et le Docteur Jean-Yves Lardeur du Centre Médical de Soins Immédiats de Poitiers (CMSI86) seront présents ainsi que Monsieur Jérôme Guillard, coordinateur plan Santé de la Vienne et Monsieur Paul Crémoux, du service de cohésion sociale, santé, mobilité de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou.

### 2.4 **Projet 1 route d'Anché (Maison Garnault)**

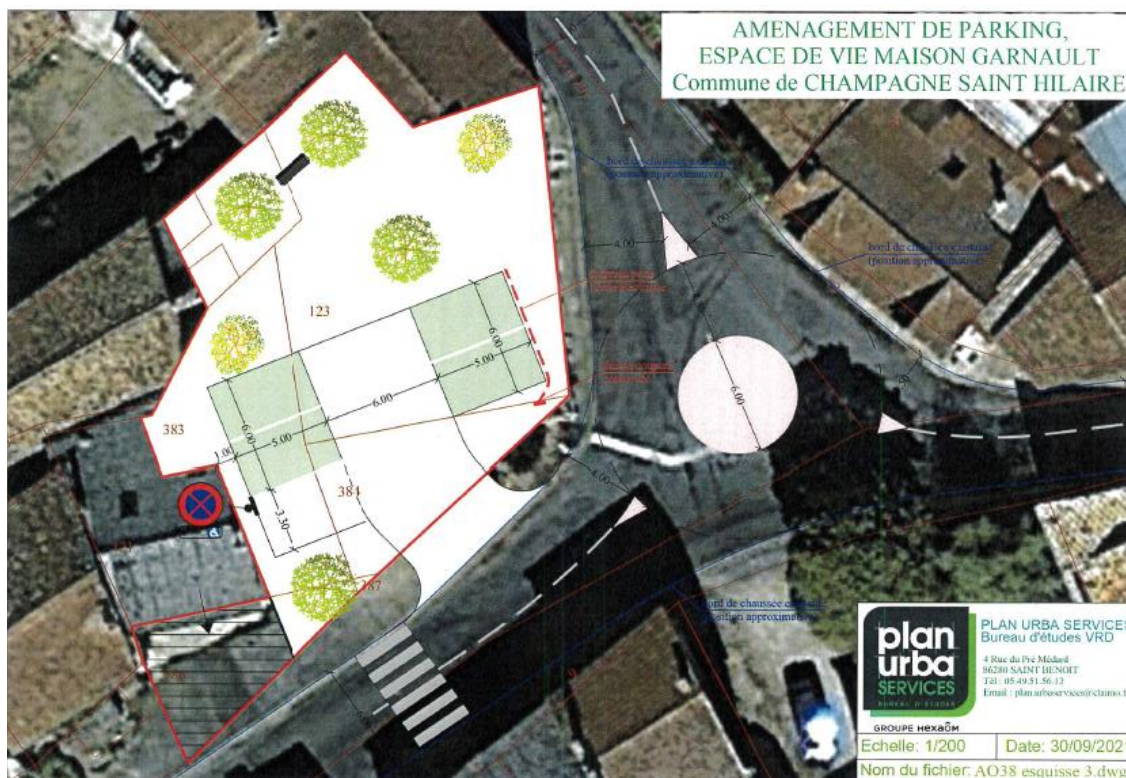
#### 2.4.1 Acquisition des parcelles du Département

Madame De Lucas Julie, négociatrice à la mission affaires immobilières du Département de la Vienne, nous informe que la cession doit être présentée à la commission permanente du conseil départemental en novembre 2021 d'après son mail du 15 octobre 2021.

Néanmoins, n'ayant pas reçu le titre de propriété par la publicité foncière pour connaître l'origine de ces terrains à ce jour, la cession n'a pas été inscrite au conseil départemental de novembre 2021 mais sera présentée courant janvier 2022.

#### 2.4.2 Demande de subventions

Le plan du projet est le suivant :





Nous devons faire les demandes de subventions. Nous proposons le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Coordonnateur, Sécurité, Architecte, Notaire</li> </ul>	10 000 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Autofinancement maître d’ouvrage (commune) :</li> </ul>	20 000 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Démolition et reprise des murs</li> </ul>	23 610 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Conseil Départemental : Amende de police (25%)</li> </ul>	25 000 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Travaux de voirie, assainissement, implantation</li> </ul>	55 000 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etat DETR et/ou DSIL (55%)</li> </ul>	55 000 €
Divers travaux de reprise	11 390 €		
<b>TOTAL HT :</b>	<b>100 000 €</b>	<b>TOTAL HT :</b>	<b>100 000 €</b>
<b>Soit un coût total TTC</b>	<b>120 000 €</b>		

Sur cette opération, nous récupérons le FCTVA soit 19 248 €, le financement total de la commune sera de 20 752 €.

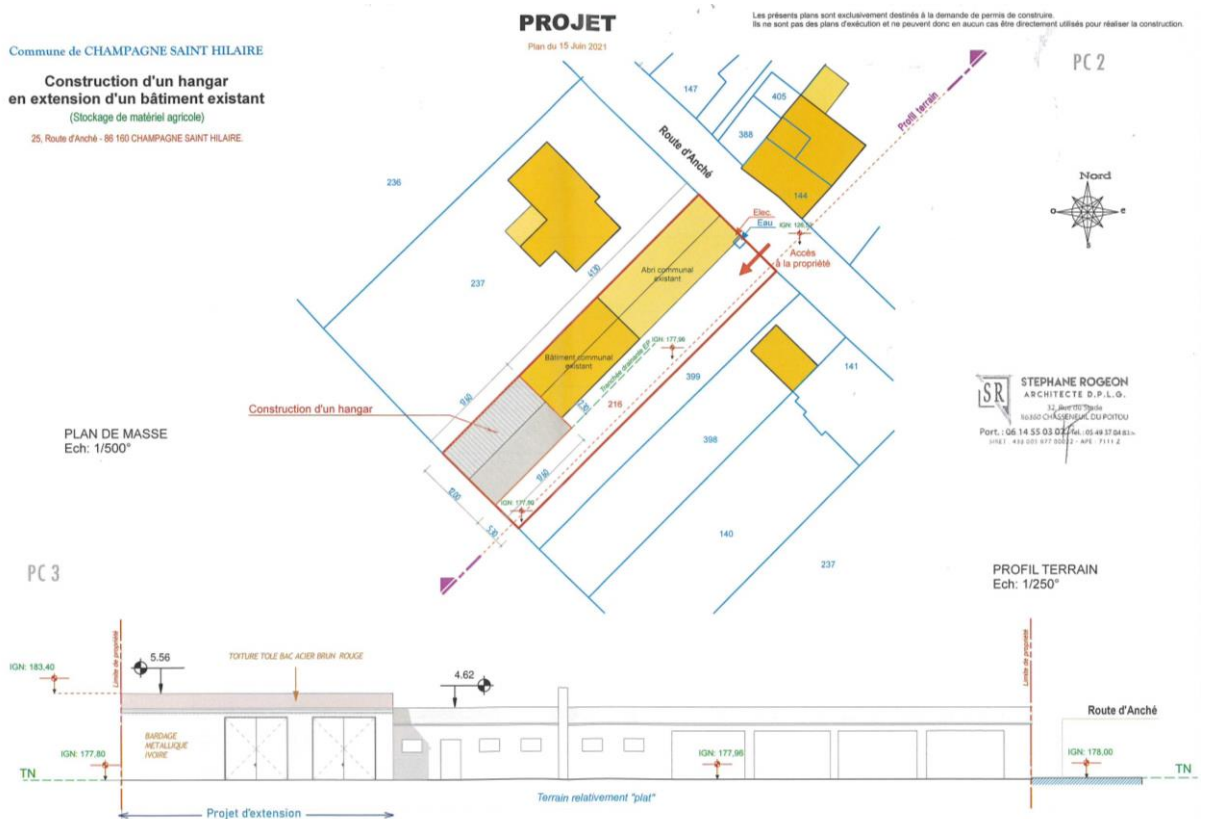
Le budget sera modifié avec ces données (voir le point 3.).

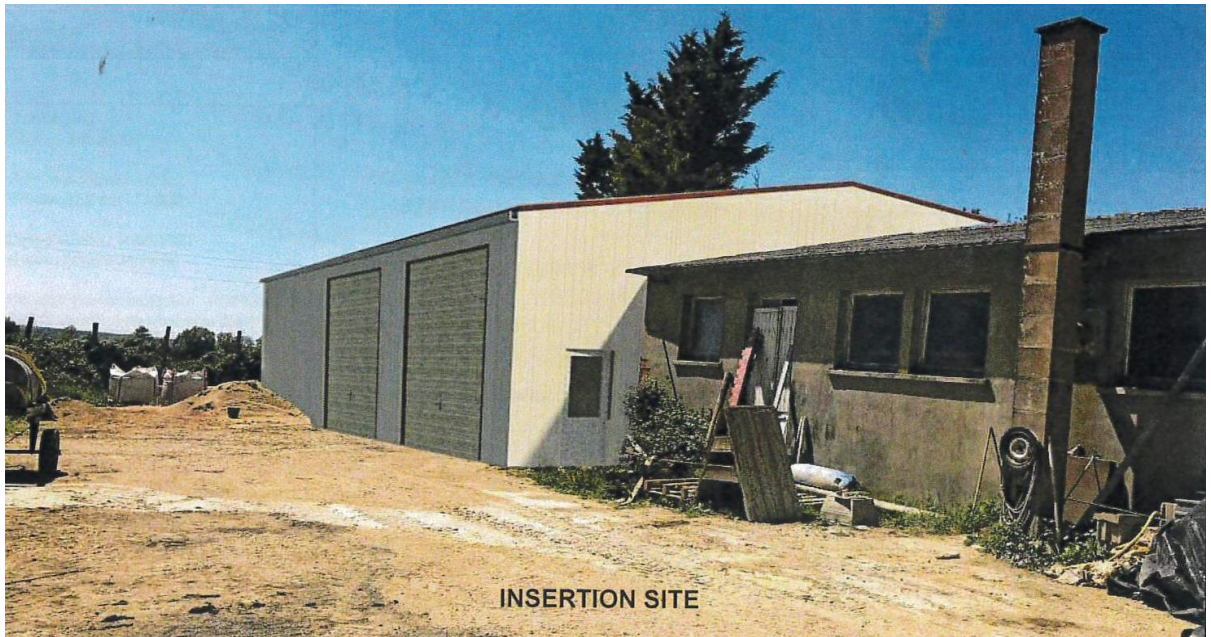
Après discussion et délibération, les membres du conseil municipal, autorisent, à l’unanimité, Monsieur le Maire à faire les demandes de subventions et signer tous les documents concernant ce projet.

**2.5 Construction d’un hangar communal de stockage**

Pour la construction du nouveau bâtiment en prolongement des bâtiments existants au ateliers municipaux (voir plan du projet ci-dessous), nous avons deux propositions à ce jour :

- L’entreprise BREMAUD propose un devis pour un montant de 49 978 € HT soit 59 974,73 € TTC.
- L’entreprise COLASSON propose un devis pour un montant de 46 630 € HT soit 55 956 € TTC.





Commune de CHAMPAGNE SAINT HILAIRE

**Construction d'un hangar  
en extension d'un bâtiment existant**  
(Stockage du matériel communal)

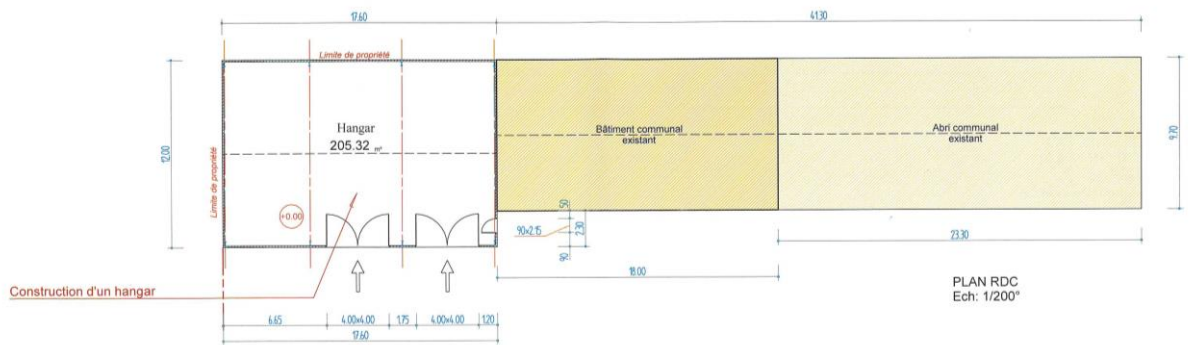
25, Route d'Anché - 86 160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE.

**PROJET**

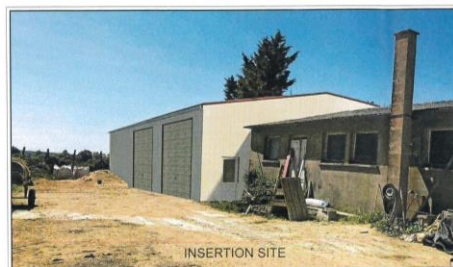
Plan du 15 Juin 2021

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction.

PC 5



PC 6



**SR** STEPHANE ROGEON  
ARCHITECTE D.P.L.G.  
12, Avenue St-Jacques  
86100 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE  
Port. : 06 14 55 03 02 Fax. : 05 49 37 04 81  
SIRET : 458 005 877 000 21 APE : 7111 Z

Commune de CHAMPAGNE SAINT HILAIRE

**Construction d'un hangar  
en extension d'un bâtiment existant**  
(Stockage de matériel agricole)

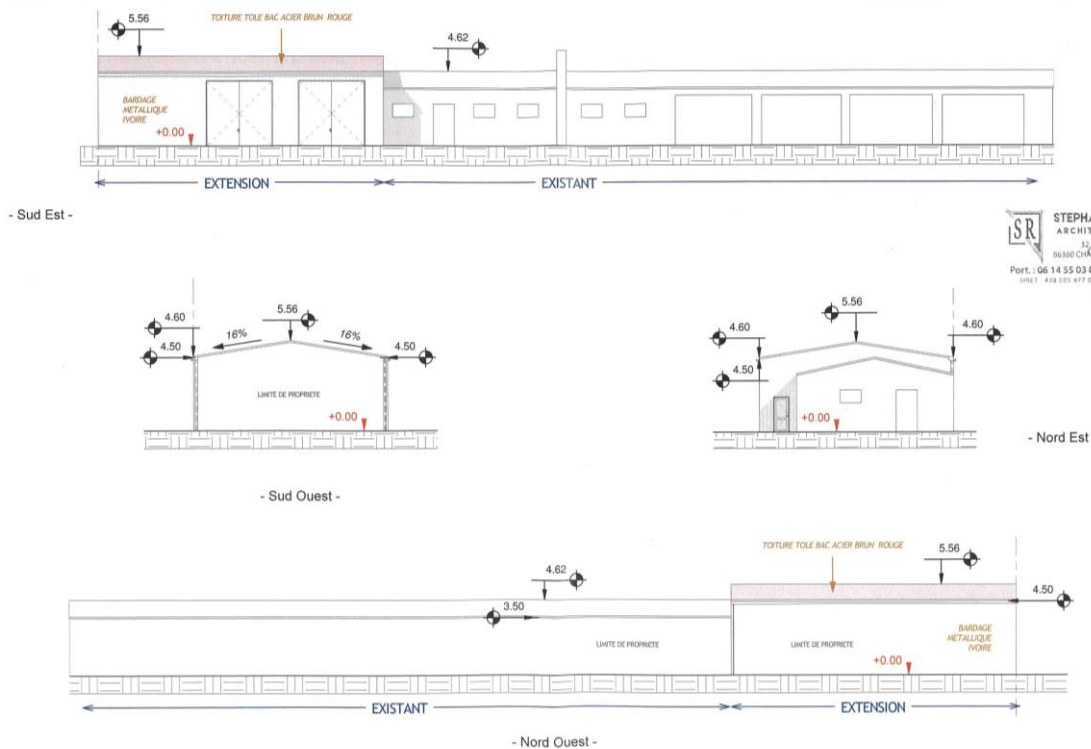
25, Route d'Anché - 85 180 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE.

**PROJET**

Plan du 15 Juin 2021

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire.  
Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction.

PC 5

FACADES  
Ech: 1/200"

Monsieur le Maire propose de choisir la proposition moins-disante qui est celle de l'entreprise COLASSON.

Après discussion et délibération, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité, de choisir l'entreprise COLASSON pour le devis 2021/20.185 du 2 novembre 2021 d'un montant de 46 630 € HT soit 55 956 € TTC et autorisent Monsieur le Maire à signer ce devis ainsi que tous les documents concernant ce dossier.

## 2.6 Numérotation des villages

Nous avons commencé à étudier la numérotation des villages, nous en sommes à 10 villages sur 69 au total et nous avons commencé par les villages les plus faciles.

Nous avons pris les conventions suivantes :

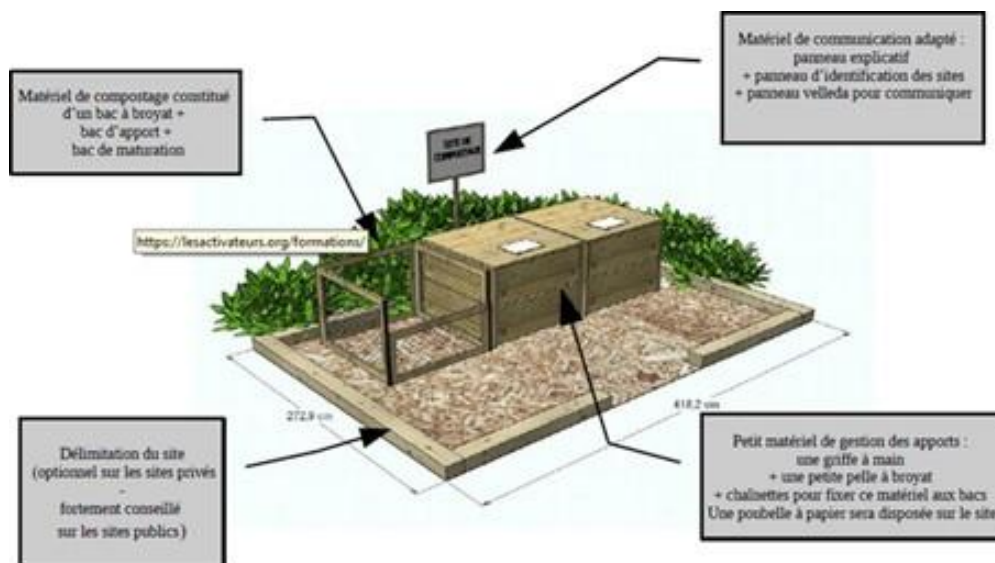
- Les numéros pairs sont à droite en venant du bourg et les numéros impairs à gauche.
- Le nom de la rue sera le nom du village.
- La rue principale sera numérotée de 1 à 99, les rues perpendiculaires de 100 à 199, de 200 à 299, etc. S'il y a des rues perpendiculaires aux rues perpendiculaires, on reste dans la même centaine.
- Les coordonnées GPS sont prises sur la maison d'habitation. Pour chaque habitation, nous indiquons dans le fichier, le numéro de la parcelle.
- Nous prévoyons de réserver des numéros pour les espaces disponibles entre les habitations ou constructions.

Ceci est évolutif en fonction des difficultés nouvelles rencontrées pour les villages étudiés.

## 2.7 Composteur collectif et déchetteries

### 2.7.1 Composteur collectif

La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou nous installera un composteur collectif et nous proposons de le mettre à la pointe du stade, voir le plan ci-dessous du composteur.



### 2.7.2 Déchetteries du Gencéen

Une réunion a eu lieu le mercredi 27 octobre 2021 avec des élus ayant sur leur territoire des déchetteries simplifiées (Champagné-Saint-Hilaire, Saint Secondin, Château Garnier) avec le responsable des ordures ménagères ainsi que le vice-président de la CCCP. Une étude est en cours pour traiter de la problématique de ces déchetteries simplifiées, cette étude devrait aboutir à des décisions au deuxième trimestre 2022.

## III. BUDGET

### 3.1 Décision modificative n°6

Monsieur le Maire présente la cession des terrains de la zone des Tilleuls à la société Âges & Vie et comment l'intégrer au budget principal.

Monsieur le Maire propose de modifier le budget principal comme suit :

**INVESTISSEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2031 (20) - 1098 : Frais d'études	36 000,00	024 (024) : Produits des cessions d'immobili	35 000,00
2315 (23) - 1098 : Installation, matériel et o	244 000,00	1321 (13) - 1098 : Etats et établissements n	102 083,00
		1323 (13) - 1098 : Départements	55 084,00
		1641 (16) - 1098 : Emprunts en euros	87 833,00
	<b>280 000,00</b>		<b>280 000,00</b>
<b>Total Dépenses</b>	<b>280 000,00</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>280 000,00</b>

Ces modifications seront intégrées au budget 2022.

Après discussion et délibération, les membres du conseil municipal acceptent, par 13 voix pour et 1 abstention, de modifier le budget principal commune ci-dessus détaillé.

**3.2 Décision modificative n°7**

Monsieur le Maire présente les différents projets dans le cadre du CRTE 2021-2022 (expliqué en amont) et comment les intégrer au budget principal.

Monsieur le Maire propose de modifier le budget principal comme suit :

**INVESTISSEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2031 (20) - 1100 : Frais d'études	23 100,00	1321 (13) - 1100 : Etats et établissements n	83 581,00
2031 (20) - 1101 : Frais d'études	17 940,00	1321 (13) - 1101 : Etats et établissements n	66 330,00
2031 (20) - 1102 : Frais d'études	12 000,00	1321 (13) - 1102 : Etats et établissements n	55 000,00
2313 (23) - 1100 : Constructions	166 140,00	1323 (13) - 1100 : Départements	7 540,00
2313 (23) - 1101 : Constructions	114 720,00	1323 (13) - 1101 : Départements	10 110,00
2313 (23) - 1102 : Constructions	108 000,00	1323 (13) - 1102 : Départements	25 000,00
		1328 (13) - 1101 : Autres	10 000,00
		1641 (16) - 1100 : Emprunts en euros	98 119,00
		1641 (16) - 1101 : Emprunts en euros	46 220,00
		1641 (16) - 1102 : Emprunts en euros	40 000,00
	<b>441 900,00</b>		<b>441 900,00</b>
<b>Total Dépenses</b>	<b>441 900,00</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>441 900,00</b>

Ces modifications seront intégrées au budget 2022.

Après discussion et délibération, les membres du conseil municipal acceptent, par 13 voix pour et 1 abstention, de modifier le budget principal commune ci-dessus détaillé.

**IV. PERSONNEL**

Nous avons toujours l'absence d'une employée au service technique.

## V. TARIFS COMMUNAUX

### 5.1 Tarif du foin 2022

Depuis quelques années, nous sommes propriétaires de terrains dont nous confions la coupe du foin à des exploitants. Les personnes désireuses de réaliser la coupe doivent se manifester à la mairie avant le mois d'avril de l'année. Elles seront tirées au sort (une personne choisie une année ne peut l'être l'année suivante).

Le tarif du foin est fixé chaque année au prix à l'hectare pour chaque parcelle, pour le foin sur pied à couper.

Monsieur le Maire propose de conserver le tarif qui avait été défini en 2021, c'est-à-dire 80€/hectare.

Après discussion et délibération, les membres du conseil municipal acceptent, à l'unanimité, de conserver le tarif de 80€/hectare pour le foin sur pied à couper.

### 5.2 Tarifs de la pêche 2022

Les tarifs sont examinés et votés, à l'unanimité, par les membres du conseil municipal comme suit :

<b>Tarifs municipaux commune de Champagné-Saint-Hilaire</b>					
<b>Famille</b>	<b>Libellé</b>	<b>Remarques</b>	<b>Public concerné</b>	<b>Tarif 2021 en €</b>	<b>Tarif 2022 en €</b>
Pêche	Ticket journalier avec lâcher de truites	1 ticket le samedi et 1 ticket le dimanche		<b>10</b>	<b>10</b>
Pêche	Ticket journalier hors lâcher de truites			<b>5</b>	<b>5</b>
Pêche	Ticket annuel adultes	Week-end avec lâcher de truites compris		<b>40</b>	<b>45</b>
Pêche	Ticket annuel enfant	Accompagné par un adulte possédant un ticket	Enfant de 12 à 16 ans	<b>5</b>	<b>5</b>
Pêche	Ticket annuel enfant	Accompagné par un adulte possédant un ticket	Enfant moins de 12 ans	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
Pêche	Ticket "deux jours, une nuit" carpiste			<b>20</b>	<b>20</b>
Pêche	Ticket annuel "carpiste" (pêche de nuit)	Week-end avec lâcher de truites compris		<b>50</b>	<b>60</b>

### 5.3 Tarifs du gîte 2023

Les tarifs sont donnés suivants des périodes :

- Été : du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre de l'année en cours,
- Hiver : du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars de l'année en cours.

La taxe de séjour n'est pas comprise dans les tarifs pratiqués par la commune de Champagné-Saint-Hilaire.

Les tarifs sont examinés et votés, par 13 voix pour et 1 abstention, par les membres du conseil municipal comme suit :

<b>Tarifs municipaux commune de Champagné-Saint-Hilaire</b>						
<b>Famille</b>	<b>Libellé</b>	<b>Remarques</b>	<b>Public concerné</b>	<b>Tarif 2021</b>	<b>Tarif 2022 Déjà délibéré</b>	<b>Tarif 2023</b>
Gîte d'étape	Location de la salle de restauration	Hors taxe de séjour	Habitants de la commune	<b>selon tarif défini pour la petite salle des fêtes vin d'honneur et uniquement 8 jours avant la date de réception</b>	<b>selon tarif défini pour la petite salle des fêtes vin d'honneur et uniquement 8 jours avant la date de réception</b>	<b>selon tarif défini pour la petite salle des fêtes vin d'honneur et uniquement 8 jours avant la date de réception</b>
Gîte d'étape	Location de la salle de restauration	Hors taxe de séjour	Habitants hors commune			
Gîte d'étape	Nuitée	de 16h à 10h <b>en été</b> Hors taxe de séjour	Pour une personne si en groupe et partage la chambre, ou individuel si pas en groupe	15,60 €	16 €	16,30 €
Gîte d'étape	Nuitée	de 16h à 10h <b>en hiver</b> Hors taxe de séjour		16,60 €	17 €	17,30 €
Gîte d'étape	Ensemble du gîte week-end	vendredi 16h au lundi 9h <b>en été</b> (36 nuitées) Hors taxe de séjour		561,60 €	576 €	586,80 €
Gîte d'étape	Ensemble du gîte week-end	vendredi 16h au lundi 9h <b>en hiver</b> (36 nuitées) Hors taxe de séjour		597,60 €	612 €	622,80 €

Gîte d'étape	Ensemble du gîte grand week-end (4 nuits)	<b>Été</b> (42 nuitées) Hors taxe de séjour		655,20 €	672 €	684,60 €
Gîte d'étape	Ensemble du gîte grand week-end (4 nuits)	<b>Hiver</b> (42 nuitées) Hors taxe de séjour		697,20 €	714 €	726,60 €
Gîte d'étape	Ensemble du gîte très grand week-end (5 nuits)	<b>Été</b> (50 nuitées) Hors taxe de séjour		780 €	800 €	815 €
Gîte d'étape	Ensemble du gîte très grand week-end (5 nuits)	<b>Hiver</b> (50 nuitées) Hors taxe de séjour		830 €	850 €	865 €
Gîte d'étape	Tarif chambre rez-de-chaussé (2 couchages)	<b>Été</b> <i>prix nuitée *2</i> Hors taxe de séjour		31,20 €	32 €	32,60 €
Gîte d'étape	Tarif chambre rez-de-chaussé (2 couchages)	<b>Hiver</b> <i>prix nuitée *2</i> Hors taxe de séjour		33,20 €	34 €	34,60 €
Gîte d'étape	Tarif chambre 1er et 2ème étages (4 couchages)	<b>Été</b> <i>prix nuitée *4</i> Hors taxe de séjour		62,40 €	64 €	65,20 €
Gîte d'étape	Tarif chambre 1er et 2ème étages (4 couchages)	<b>Hiver</b> <i>prix nuitée *4</i> Hors taxe de séjour		66,40 €	68 €	69,20 €
Gîte d'étape	Tarif mezzanine (3 couchages)	<b>Été</b> <i>prix nuitée *2,5</i> Hors taxe de séjour		39 €	40 €	40,75 €
Gîte d'étape	Tarif mezzanine (3 couchages)	<b>Hiver</b> <i>prix nuitée *2.5</i> Hors taxe de séjour		41,50 €	42,50 €	43,25 €
Gîte d'étape	Paire de draps			7,40 €	8 €	8,50 €
Gîte d'étape	Ménage chambre à 2 lits et mezzanine (2 nuitées hiver)	<i>ménage à la demande des occupants,</i>		33,20 €	34 €	34,60 €



Gîte d'étape	Ménage chambre à 3 lits (3 nuitées hiver)	<i>ou s'il n'est pas fait correctement</i>		49,80 €	51 €	51,90 €
Gîte d'étape	Ménage séjour et cuisine (4 nuitées hiver)			66,40 €	68 €	69,20 €
Gîte d'étape	Ménage gîte complet (14 nuitées été)			218,40 €	224 €	228,20 €
Gîte d'étape			Par animal de compagnie	31 €	32 €	33 €

Calendrier 2023 :*Grands weekends (4 nuitées) :*

- du vendredi 07 avril 2023 à 16h00 au mardi 10 avril 2023 à 10h00 (Pâques)
- du vendredi 28 avril 2023 à 16h00 au mardi 02 mai 2023 à 10h00 (1<sup>er</sup> mai)
- du vendredi 05 mai 2023 à 16h00 au mardi 08 mai 2023 à 10h00 (8 mai)
- du vendredi 26 mai 2023 à 16h00 au mardi 30 mai 2023 à 10h00 (Pentecôte)
- du jeudi 13 juillet 2023 à 16h00 au lundi 17 juillet 2023 à 10h00 (fête nationale)
- du vendredi 12 août 2022 à 16h00 au mardi 16 août 2022 à 10h00 (Assomption)
- du jeudi 10 novembre 2022 à 16h00 au lundi 14 novembre 2022 à 10h00 (Toussaint)
- du vendredi 22 décembre 2023 à 16h00 au mardi 26 décembre 2023 à 10h00 (Noël)

*Très grands weekends (5 nuitées) :*

- du mercredi 17 mai 2023 à 16h00 au lundi 22 mai 2023 à 10h00 (Ascension)
- du mercredi 11 août 2023 à 16h00 au mardi 16 août 2023 à 10h00 (Assomption)

**VI. INFORMATIONS SUR LES DECISIONS PRISES : DEVIS SIGNES**

Devis n°993604 de la société SAS BARRE FILS pour une commande de matériaux calcaire pour un montant de 2 505,24 € TTC.

**VII. MARCHE HEBDOMADAIRE****7.1 Planning du marché hebdomadaire**

<b>PLANNING DES RESPONSABLES DES VENDREDIS :</b>			
	<b>Date</b>	<b>Responsable 1</b>	<b>Responsable 2</b>
<b>2021</b>	<i>Vendredi 5 novembre</i>	Gilles Bosseboeuf	
	<i>Vendredi 12 novembre</i>	Sylvie Bazille	Vincent Coiscaud
	<i>Vendredi 19 novembre</i>	Jacky Didier	
	<i>Vendredi 26 novembre</i>	Gilles Bosseboeuf	
	<i>Vendredi 3 décembre</i>	Sylvie Bazille	
	<i>Vendredi 10 décembre</i>	Hugo Roussel	

	Vendredi 17 décembre	Nadine Mémin Nicoulaud	
	Vendredi 24 décembre	Gilles Bosseboeuf	
	Vendredi 31 décembre	Sylvie Bazille	Vincent Coiscaud
<b>2022</b>	Vendredi 7 janvier	Hugo Roussel	Ludovic Berges
	Vendredi 14 janvier		
	Vendredi 21 janvier		
	Vendredi 28 janvier		

## 7.2 Compte Facebook

Ludovic Bergès met en ligne des publications pour chaque exposant qui est présent sur notre marché, ceci pourra être étendu à nos commerçants locaux.

## VIII. RENCONTRE AVEC LES ASSOCIATIONS

### 8.1 Milles Bulles

Nous avons rencontré le lundi 25 octobre Agathe Cardona de l'accueil du centre social Milles Bulles. Elle souhaite faire des permanences à Champagné-Saint-Hilaire, elle se rapprochera de PluriServices pour savoir s'il y a une possibilité de faire des actions communes. Suite à cette rencontre elle nous a envoyé un détail des services réalisés par le centre social d'animation Milles Bulles.

« *Le Centre Social d'Animation Mille Bulles*

*Désireux de rester à l'écoute des habitants, de leurs besoins et de leurs envies, le Centre Social d'Animation Mille Bulles s'inscrit dans une démarche de soutien des projets d'habitants. Mise en place d'un atelier deux roues, création d'une recyclerie, d'une friperie... Vous avez un projet ? Une envie particulière ? Vous aimeriez devenir bénévole ou bien créer votre propre association ? N'hésitez pas à contacter l'accueil pour vous accompagner.*

*Depuis la rentrée scolaire 2021, l'association propose trois nouveaux ateliers de loisirs amateurs destinés*

*aux adultes et « presque adultes » :*

- *les ateliers BricoCréa (intervenant : Raphael Thuillier) : pour réparer, transformer, et recycler dans les locaux de la déchetterie de Gençay, un samedi sur deux de 10h à 12h. En devenant adhérent Mille Bulles (15€/famille), il est possible de s'y rendre ponctuellement pour obtenir de l'aide sur un projet précis.*
- *les ateliers Bulles créatives (intervenante Dominique Gaïda) : pour découvrir et approfondir différentes techniques de loisirs créatifs au 1 rue Bellabre, à Saint Maurice la Clouère, un mardi sur deux de 18h30 à 20h30. Tarif défini en fonction du quotient familial.*
- *les ateliers sur le fil (intervenante Agathe Cardona) : échange de savoir-faire autour des arts du fil (couture, tricot, crochet) pour débutant ou initié, un mardi sur deux de 18h30 à 20h30, au 1 rue Bellabre, à Saint Maurice la Clouère. Tarif défini en fonction du quotient familial.*

*L'association propose également de nombreux services :*

- *Le Relais Petite Enfance (rpe@millebulles-csc86.org) pour les parents employeurs et les assistant.e.s maternel.le.s du territoire gençois,*
- *Le Lieu d'Accueil Parent Enfant (laep@millebulles-csc86.org) pour les enfants jusqu'à 4 ans et leurs parents,*
- *La Ludothèque intergénérationnelle (ludotheque@millebulles-csc86.org), pour tous*
- *L'accueil de loisirs (alsh@millebulles-csc86.org) pour les enfants de 3 à 11 ans les mercredis et*

*les vacances scolaires,*

- *Le Secteur Jeunes (sj@millebulles-csc86.org) pour les collégiens,*
- *Le Secteur Famille (famille@millebulles-csc86.org) pour les familles et les adultes.*

*Le siège social du Centre se situe au 1 rue Bellabre, 86160 St. Maurice la Clouère.*

*L'accueil de l'association est joignable au 05 49 18 91 94 ou par mail à [contact@millebulles-csc86.org](mailto:contact@millebulles-csc86.org).*

*Les horaires d'accueil sont les suivants :*

- *Lundi de 14h à 18h*
- *Mardi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h*
- *Mercredi de 14h à 18h*
- *Jeudi de 9h à 12h.*

*Retrouvez toutes les informations concernant nos services et actions sur notre site :*

*[www.associationmillebulles.com](http://www.associationmillebulles.com) »*

## **8.2 Pluri Services**

Monsieur le Maire a reçu, le 14 octobre 2021, à la mairie, Madame Laetitia Texier, directrice de l'association Pluri Services et Madame Stéphanie Hugon afin d'échanger autour des projets de l'association.

Pluri Services est une association composée de 5 salariés permanents, et de bénévoles qui forment le conseil d'administration. Leur mission est d'apporter une aide intermédiaire pour trouver ou retrouver un emploi.

La mission peut durer jusqu'à deux ans, avec une dérogation jusqu'à 5 ans. Malheureusement, à partir de décembre 2021, cela ne sera plus possible dans le cadre de la plateforme d'inclusion.

Pluri Services a pour projet de proposer aux administrés du secteur de Civray (Charroux, Gençay, Availles Limousine, Couhé, L'Isle Jourdain...), où est basé l'antenne de l'association, une antenne mobile financée par l'UNAI (Union Nationale des Associations Intermédiaires).

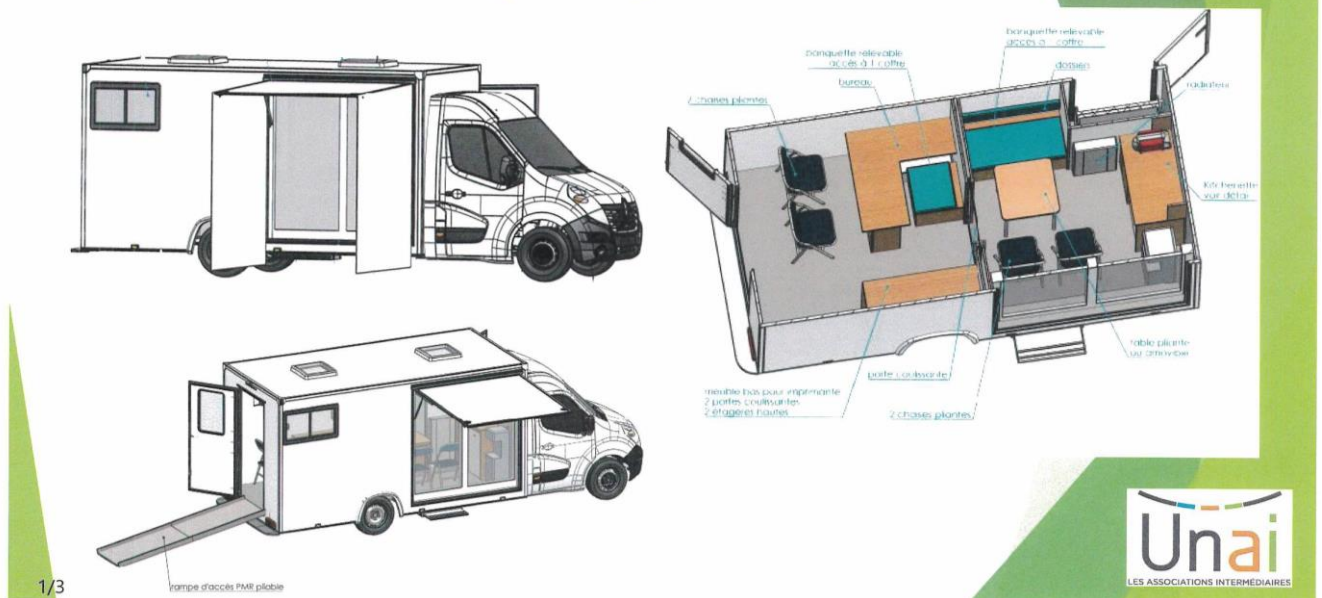
Il y en aura 5 en France à disposition pendant 18 mois, partagée avec l'association intermédiaire, l'Envol, basée à Smarves.

L'objectif est de stationner pendant une demi-journée, une fois par mois, à Champagné-Saint-Hilaire, le bureau mobile devant la mairie. Ce camion est aménagé (voir ci-dessous) avec un bureau pour Madame Stéphanie Hugon qui est en contact avec les associations telles que Milles Bulles, Cicérone, et la Mission Locale, accessible aux personnes à mobilité réduite par une rampe d'accès. Il demande une prise de courant pour fonctionner. Une connexion internet est déjà existante à l'intérieur du camion.

Il serait intéressant de faire de la publicité par le bulletin municipal et le site internet.

Son installation est prévue pour le premier trimestre 2022.

## Le type d'aménagement envisagé : un bureau mobile confortable et accueillant pour le public et les DE



## IX. DIVERS

### 9.1 Commission pêche

La commission pêche s'est réunie vendredi 22 octobre 2021 et a décidé ce qui suit :

- Ouverture de la saison de la pêche 2022 du 2 avril au 2 octobre 2022,
- Demande d'empoisonnement de gardons (130 à 150kg) et de brochets (25kg),
- Prévoir un lâcher de truites pour l'ouverture du 2 avril.

### 9.2 Pupitre Samuel Paty

Après la rencontre du 10 septembre 2021, le pupitre « Samuel Paty » serait installé à l'entrée du Pré de la Cure côté rue du Presbytère (voir schéma ci-dessous).

Le maire est en relation avec l'inspectrice. Il faudra choisir une date pour l'inauguration.



### 9.3 Subventions associations 2021

Monsieur le Maire donne lecture des demandes de subventions qu'il a reçues pour l'exercice 2021. Nous ne délibérons pas pour la demande de subvention pour l'association de la gym car nous n'avons pas reçu le budget prévisionnel.

Après en avoir discuté et délibéré, les membres du conseil municipal décident (à l'exception de Monsieur Thomas Lhommeau sorti de la salle pour l'APE), d'attribuer les sommes suivantes :

Associations	Compte remis	Budget Prévisionnel	Subvention 2020	Somme Demandée en 2021	Subvention 2021 proposée	Remarques	Vote
Association des Parents d'Élèves (APE)	NON	OUI	/	500 €		Pas de subvention en 2020, en 2019 subvention de 500€	A l'unanimité
USEP	NON	NON	400 €	100 € / classe soit 400 €		Pour les cadeaux de Noël	A l'unanimité

### 9.4 Rencontre avec P&T Technologies

Madame Célia Hery et Madame Nadia Challas de l'entreprise P&T Technologies ont rencontré Monsieur le Maire le mercredi 3 novembre 2021 pour expliquer le point d'avancement du projet de six éoliennes :

- D'ici janvier 2022, l'étude d'impact sera réalisée avec de nouveaux photomontages.
- En février 2022, le dossier final sera réalisé.
- A partir de mars avril 2022 (un mois au moins avant le dépôt du dossier au service instructeur, nouvelle règle dans le code de l'environnement qui sera applicable à partir du 22 février 2022) dépôt d'un résumé non technique à la commune et aux communes limitrophes qui auront 15 jours pour formuler des observations.
- Dépôt du dossier au printemps 2022.

- Si les élus le souhaitent, des mesures d'accompagnement pourraient être proposées (inscrites dans le dossier).

La communication suivante va être mise en place :

- Remise à jour du site internet P&T Technologies
- En décembre 2021, diffusion de l'information dans chaque boîte aux lettres
- En janvier 2022, une permanence d'une journée d'information pour le public de 12h à 15h et de 17h30 à 20h
- Un point pourra être fait ultérieurement.

Le conseil municipal donnera son avis sur ce projet et les autres lors du prochain conseil.

## **X. AGENDA**

- \* *Vendredi 5 novembre à 11h* : Rencontre avec le nouveau propriétaire des anciens établissements DOUX
- \* *Lundi 8 novembre à 16h45* : Coordination TAP
- \* *Mardi 9 novembre à 15h30* : Dossier école phase 2 + Maison Brockett + Autres avec le cabinet d'Architecte Moreau
- \* *Mercredi 10 novembre à 9h30* : Présentation de l'étude du CAUE sur le centre bourg
- \* *Mercredi 10 novembre à 14h* : Réunion de chantier avec SRD sur le réseau Savigné le Laitier
- \* *Lundi 22 novembre à 9h* : réunion illuminations petite salle des fêtes
- \* *Mercredi 24 novembre à 8h30* : Bulletin municipal
- \* *Mercredi 24 novembre* : Numérotation des villages
- \* *Lundi 29 novembre à 10h* : Energie Vienne pour les audits énergétiques réalisés
- \* *Mardi 30 novembre à 10 h* : Valocime pour l'antenne Free
- \* *Jeudi 2 décembre à 17h* : Commission CCAS (choix du repas, colis et liste des bénéficiaires)
- \* *Mardi 7 décembre à 11h* : Entreprise ComColor pour le photocopieur.

## **XI. FETES ET EVENEMENTS**

- \* *Jeudi 11 novembre 2021 à 11h30* :  
Commémoration de l'Armistice de la Seconde Guerre Mondiale devant le monument aux morts
- \* *Samedi 13 novembre 2021* :  
Assemblée Générale des Donneurs de Sang Bénévoles
- \* *Vendredi 19 novembre 2021 à 18h à la salle des fêtes* :  
Rencontre avec Paula Fürstenberg, auteure allemande (roman « la famille du tigre ailé » dans le cadre du prix du lecteur de littératures européennes de Cognac)
- \* *Du 22 au 27 novembre 2021* :  
Semaine allemande par la bibliothèque municipale :
  - Accueil des CE et des CM de l'école pour la découverte de la langue allemande,
  - Accueil des maternels et des CP de l'école pour une présentation d'album en allemand
  - Exposition sur le mur de Berlin à la bibliothèque
- \* *Dimanche 28 novembre 2021, toute la journée* :  
Portes ouvertes de l'association du Merveilleux Noël – à noter qu'un stand sera au profit du téléthon
- \* *Mercredi 1<sup>er</sup> décembre Jeudi 2 décembre – Samedi 4 décembre aux heures d'ouverture de la bibliothèque* :  
Vente de livres désherbés ou donnés au profit du Téléthon
- \* *Vendredi 3 décembre à 19h* :  
Soirée Illuminations et Téléthon avec un spectacle des enfants, déambulations, animations et restauration par les associations sur la place du 13 août 1944
- \* *Samedi 4 décembre 2021* : Téléthon
  - à 10h : Randonnée de 8kms – Jeux / ateliers créatifs APE – Couple enfants parents Gym – Let's Go Tisane et animations – Vente de livres
  - à 14H : Rallye de voiture à pédales
  - à 19h : Repas dans la grande salle des fêtes avec apéritif offert par la commune
- \* *Samedi 11 décembre à 10 h* :

Réunion publique – sujets abordés :

- Aménagement de l'espace « Maison Garnault », située 1 route d'Anché
- Projet Âges & Vie avec l'urbanisation de la zone des Tilleuls
- Projets 2021-2026
- Pupitre « Samuel Paty »
- Composteur public
- Autres et discussion

### **Année 2022**

\* Samedi 8 janvier 2022 : Vœux du maire

\* Mercredi 19 janvier 2022 : Repas des aînés

## **XII. TOUR DE TABLE**

*Mme FRANCOIS DIT SORTON Nathalie : toutes les bonnes volontés sont bienvenues pour les journées illuminations/téléthon. Installation le 27 novembre mais aussi la semaine précédente et suivante.*

*M. ROUSSEL Hugo : quelles nouvelles pour la reprise du haras ; Monsieur le Maire explique que les terres seront attribuées par la Safer, le dépôt des dossiers devait se faire au plus tard le 2 octobre 2021. Avons-nous des informations sur le mat de mesure installé pour le projet Camp Briançon ?*

*Mme SIRE Gladys demande ce qui est prévu pour les installations sanitaires au local des employés communaux. A voir dans les prochains budgets.*

*M. BONNIN Vincent remercie pour le travail réalisé pour la consolidation des berges de l'étang.*

### **Ont été prises les délibérations suivantes :**

N° 096/2021 : Rythme scolaire

N° 097/2021 : Aménagement de la bibliothèque municipale

N° 098/2021 : Création de deux logements dans la maison vacante située au 1 rue Etienne Saby

N° 099/2021 : Création d'un logement dans la maison vacante située au 1ter route de Sommières

N° 100/2021 : Création des réseaux et de la voirie pour le développement d'une zone d'habitat : Projet Âges & Vie

N° 101/2021 : Projet au 1 route d'Anché (Maison Garnault) : demande de subventions

N° 102/2021 : Construction d'un hangar de stockage

N° 103/2021 : Décision modificative n°6

N° 104/2021 : Décision modificative n°7

N° 105/2021 : Tarif du foin 2022

N° 106/2021 : Tarifs de la pêche 2022

N° 107/2021 : Tarifs du gîte 2023

N° 108/2021 : Subventions aux associations 2021

### **Signatures**

NOM	PRENOM	FONCTION	SIGNATURE	MOTIF EN CAS D'EMPECHEMENT OU REFUS DE SIGNER
BOSSEBOEUF	Gilles	Maire		
DIDIER	Jacky	1 <sup>er</sup> adjoint	Excusé	Donne pouvoir à Monsieur Gilles Bosseboeuf
FRANCOIS-DIT-SORTON	Nathalie	2 <sup>ème</sup> adjointe		

PIN	Olivier	3 <sup>ème</sup> adjoint		
MEMIN-NICOULLAUD	Nadine	4 <sup>ème</sup> adjointe		
COISCAUD	Vincent	Conseiller		
ROUSSEL	Hugo	Conseiller		
FABA	Sylvie	Conseillère		
BAZILLE	Sylvie	Conseillère		
INGWILLER	Éric	Conseiller		
BERGES	Ludovic	Conseiller		
ALEXIS	Marie	Conseillère		
SIRE	Gladys	Conseillère		
LHOMMEAU	Thomas	Conseiller		
BONNIN	Vincent	Conseiller		